



## Compte rendu

Assemblée Générale du Samedi 19 Juin 2010

*Club des arts martiaux de Noidans les Vesoul*

### Présents :

Mme Dubois Claire (Présidente), M Thévenard Fabien (secrétaire), Mme Oudot Georgette (Trésorière), Melle Noël Virginie (trésorière adjointe), M Fleurot stéphane (responsable section Karaté), M Hureau Dominique (responsable section Nihontai Jitsu) M Brady Franck (responsable section Aïkido adulte) et M Barrot Alain (responsable section Jodo).

Excusés : M Alvares Christian

*Ouverture de la séance à 17h10*

### **Rapport moral et remerciements de la présidente**

Mme la présidente évoque avec les responsables de chaque section les effectifs en progression et le dynamisme des adhérents, surtout au niveau des juniors, constaté lors de cette saison sportive.

Afin de les récompenser et les motiver dans leur investissement, nous leur avons organisé des événements tout au long de la saison. (Noël, Pâques, fête du village)

### Nous procédons au vote du rapport d'activité :

Celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée

### **Rapport Financier**

Le bilan comptable (dont le détail figure en annexe) pour la saison 2009-2010 est satisfaisant. Nous avons bénéficié d'une subvention de la commune de 1200 euros qui nous amène à des recettes d'un montant de 6527,76 euros. Le bilan financier du club s'élève à un bénéfice de 16056,31 euros.

Mme Oudot, trésorière depuis 1982, tient à spécifier que depuis cette date, le bilan comptable à toujours été positif.

### Nous procédons ensuite au vote du bilan financier :

Celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## Questions et remarques diverses

°La mairie à répondu favorablement à l'affichage de la banderole du club. Celle-ci sera repositionnée sur le grillage du complexe sportif à la fin de la période de vacances scolaires afin de recruter de nouveaux adhérents

°M.Fleurot évoque la nécessité de rédiger un règlement intérieur qui sera diffusé au moment des inscriptions de la prochaine saison sportive afin de s'assurer que chaque adhérent a conscience de ses responsabilités et respecte les règles de fonctionnement et de sécurité dans l'enceinte du complexe sportif.

Il est également rappelé qu'une autorisation de diffusion d'image devra être signée par les représentant des adhérents mineurs.

°Le site internet créé à l'automne dernier, par M.Thévenard reçoit des visites de plus en plus nombreuses.

Ce site permet de connaître les évènements du club ainsi que d'établir une correspondance avec les responsables de chaque section ou les membres du bureau.

D'autres fonctions telles que newsletter, forum, agenda ou albums photos vous illustrent de la vie de notre club.

A ce sujet, M.Fleurot évoque le désir de rencontres inter-clubs et propose de diffuser sur le site les dates de stages afin d'organiser les déplacements.

°Suite à notre demande, la commune nous accorde l'installation d'une sonnette afin de prévenir les responsables de sections de la présence d'un adhérent qui ne pourrait avoir accès au dojo.

°Le bureau fixe la rentrée sportive au : **lundi 6 septembre 2010.**

*La séance est levée à 17h40*

La présidente invite M Fleurot, responsable du karaté, à remettre aux enfants, un diplôme ainsi qu'une ceinture obtenue lors de leur récent examen en cours. Une photo est réalisée.

Cette cérémonie est suivie d'un verre de l'amitié.